

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

DES SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e.SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	400 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

AVIS DU TRÉSORIER

La cotisation, pour 1952, a été fixée à 500 francs pour les membres ordinaires et à 250 francs pour les membres scolaires. On peut l'acquitter dès maintenant par versement au siège ou par versement au compte postal : Lyon 101-98.

ORDRES DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :
Mardi 11 Décembre, à 21 heures, au siège

Ordre du jour : Compte rendu moral de l'année 1951. — Ratification des nominations de délégués faites par les sections. — Ratification du taux de cotisation pour 1952. — Adoption du budget prévisionnel pour 1952. — Questions diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 11 Décembre, à 20 h. 15

Admission de :

Mme DÉHENT, 8, rue René-Leynaud, Lyon, parrains MM. Pouchet et Bartschi. — Mlle LAMOURE Denise, 248 bis, rue Duguesclin, Lyon, parrains MM. Lacombe et Ponchon. — Mlle TESTON Denise, 1, place d'Ainay, Lyon, parrains MM. Ponchon et Lacombe. — M. VIAL, Brasserie de la Gare, 6, place de Paris, Lyon, parrains MM. Fayolle et Bouillaton. — M. L. DESBATS, Professeur, à Thoissey (Ain), parrains MM. Pouchet et Grespellier. — M. CLAIR Serge, 48, rue Cotton, Roanne (Loire), parrains M. Dieudonné et Mme Fontaine. — Mlle LÉTIEVAN Andrée, au Dispensaire, avenue Gambetta, Roanne, parrains MM. Bertrand et Larue. — Mme SOUBEYRON Jeanne, à L'Alliance, Pont-Salomon (Hte-Loire), parrains Mlle Vignon et M. Dieudonné. — M. BEDRIL Gérard, St-Symphorien-de-Lay (Loire), parrains MM. Lefèvre et Gault. — M. DÉCHAVANNE Paul, 3, impasse de Villemontais, Roanne, parrains MM. Dieudonné et Card. — M. GIRAUDIER Jean, 4, rue Louis-Ranvier, Roanne, parrains Mme Fontaine et M. Gault. — M. VAGINAY Joseph, Chef-Comptable, Régnv (Loire), parrains Mme Fontaine et M. Gault. —

les parois épaissies de l'ectosarc qui semblait plissé longitudinalement ». Cet épaississement de l'ectosarc observable sur l'amibe vivante, ne serait pas sans s'accorder avec la biréfringence que révèle ici la lumière polarisée.

Mentionnons encore que dans nos conditions d'observations, plusieurs représentants, inclus dans le baume, des espèces *laureata*, *granulosa* et *Pelomyxa* n'ont montré aucune biréfringence ; de même plusieurs exemplaires, frais ou montés, de la forme *radiosa*. A noter enfin, pour *Am. muralis*, un retard de 18 A., pour *Am. vesperilio* et *Am. nobilis* un retard inférieur à 8,5 A.

Ces premiers résultats d'une tentative d'utilisation des caractères ultrastructuraux en systématique semblent assez encourageants. Dans le groupe des amibes sans pellicule, un appareillage plus sensible aux faibles biréfringences nous permettra sans doute une étude plus détaillée.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 15 Décembre 1951.

TROIS CAMPAGNES BIOSPELEOLOGIQUES DANS LE BAS-VIVARAIS (Avril 1949 — Décembre 1949 — Juin-Juillet-Août 1950)

par J. BALAZUC, P. DE MIRÉ, J. SIGWALT et J. THÉODORIDÈS (suite et fin).

35. — **Grotte du Château d'Ebbou.** 29 juin 1950. Commune et canton de Vallon (Ardèche). Assez humide, température 14°5. Même faune que précédemment (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, févr. 1948, p. 26). L'étude des gravures préhistoriques de cette grotte a été publiée par A. GLORY (Les gravures préhistoriques de la Grotte d'Ebbou, *La Nature*, 1947, nos 3142, 15 août, p. 257, et 3143, 1^{er} sept., p. 283 ; *Bull. Soc. préhist. fr.*, 45, 1948, p. 393).

36. — **Grotte du Colombier.** 29 juin 1950. Commune et canton de Vallon (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 210 (Orange N.O.) et carte Michelin au 1/200.000. C. L. : 766,60-231,95. Alt. : env. 90 m. Roche : B. s. r. (u). Néocomien pour A. GLORY (?). Bibliographie : A. GLORY, Les gravures préhistoriques de la Grotte du Colombier, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 45, 1948, p. 393. A noter que sous le nom de grotte du Colombier, ou du Temple. J. OLLIER DE MARICHARD, *op. cit.*, 1869, p. 32, parle d'une cavité située sur la rive gauche. Voisine et peut-être synonyme de Cayre-Creyt, c'est-à-dire sur la route du Pont d'Arc, cette grotte doit être celle dont parle LUCANTE (*op. cit.*, p. 135).

Celle qui nous occupe est à 20 m. de hauteur dans la falaise de la rive droite, à 200 m. en amont du point qui fait face, au Sud, à la cote 298. Elle se trouve donc à 5 km. en aval de son homonyme, et sur la rive opposée. Deux sentiers y conduisent à partir du hameau des Grottes. De l'Ardèche on y accède par un raidillon dans les éboulis. Le vaste porche contient deux ouvertures superposées, dont l'inférieure sert de bergerie. La supérieure regarde au Nord-Est. Une galerie de parcours assez facile dans sa première partie, ornée de belles concrétions, se dirige, sinueuse, vers le Sud-Ouest. Gours et flaques d'eau, argile et sable. La longueur totale dépasse 400 mètres d'après GLORY. L'air est à 20°, l'eau à 13°. Pas de guano. Charniers de Noctuelles. *Diaprysius Serullazi Peyerhïmhoffi*. Collemboles. Araignées. Amphipodes : *Niphargus Balazuci*. Schellenberg, espèce nouvelle voisine de *ciliatus* 10. Isopodes : *Oritoniscus Virei cebenicus*.

37. — **La Dragonière.** 29 juin 1950. Commune de Labastide-de-Virac, canton de Vallon (Ardèche). Température de l'air : 20° ; de l'eau : 15°. Même faune que précédemment (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, févr. 1948, p. 27 ¹¹). Le Cirolanide *Sphae-*

10. A. SCHELLENBERG. — Un *Niphargus* nouveau du Sud-Est de la France. *Bull. Mus. nat. Hist. nat. Paris*, 2^e sér., t. 23, n° 2, mars 1951, pp. 187-189, 1 fig.

11. Les Nyctéribies capturés en décembre 1946 sur *Rhinolophus ferrum-equinum* sont des *N. (Celeripes) biarticulata* (M. LECLERCQ dét.).

romides Raymondi qui n'était connu que de cette localité a été retrouvé depuis dans deux rivières souterraines de l'Hérault. Sur nos exemplaires de la Dragonnière, le Professeur REMY a trouvé un Ostracode Cythéride commensal nouveau (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, sept. 1948, p. 129). Une description et un plan exacts de la grotte ont été donnés par A. BOURNIER, J. DU CAILLAR et J. COUDERC, *Ann. Spéleol. (Spelunca, 3^e sér.)*, 4, n° 3, juill. 1949, p. 140.

38. — Aven de Marzal. 1^{er} juillet 1950. Commune de St-Remèze, canton du Bourg-St-Andéol (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 210 (Orange N.O.). C. L. : 773,350-232,475. Alt. 360 m. Roche : B. s. r. (u).

Cet aven tire son nom de celui d'un garde-chasse qui, tué par un braconnier, y fut précipité en 1812. L'aven fut retrouvé une première fois et exploré par MARTEL et GAUPILLAT, 80 ans plus tard (*Les Abîmes*, 1894, p. 117, avec plan et coupes ; *id. La Nature*, 1893, n° 1055, p. 178, et *La France ignorée*, t. 2, 1930, p. 143). Mais MARTEL confondit deux des chemins forestiers qui, de la route de Bidon à St-Remèze, traversent le Bois Malbosc, et commit une erreur de latitude d'un kilomètre vers l'Ouest. Le hasard voulut qu'en cherchant cet abîme à l'endroit indiqué, P. AGERON et R. DE JOLY tombassent sur un aven de 230 m. — le « Faux Marzal » — qui se trouve être le plus profond de la région (*Ann. Spéleol.*, I, 1946, p. 54). Finalement, le 27 mars 1949, P. AGERON retrouva le vrai Marzal, l'une des merveilles souterraines de la France, qu'il a aménagé d'une façon particulièrement intelligente et habile, au prix d'efforts méritoires. Nous ne décrivons pas ici ce gouffre qui connaît d'ores et déjà l'affluence des touristes. Il est trop sec pour héberger une faune cavernicole de quelque importance ; toutefois M. AGERON y a pris un *Diaprysius* qu'il a bien voulu soumettre à notre examen. Il s'agit de *D. caudatus*, hôte des grottes de la partie terminale du cañon de l'Ardèche. Le seul individu capturé étant une femelle il est impossible de savoir s'il s'agit de la forme type ou de la subsp. *Bettingeri* Jeannel : les antennes sont encore plus robustes que dans cette dernière forme, mais elles sont courtes comme chez *D. caudatus* s. str.

39. — Grotte de la Guigonne. 30 juin 1950. Commune de St-Remèze, canton du Bourg-St-Andéol (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 210 (Orange N.O.). C. L. : 771,85-228,90. Alt. : 80 m. Roche : C. b. s. r. (u.). Bibliographie : E.-A. MARTEL, *Les Abîmes*, 1894, p. 101 ; *id. La France ignorée*, t. 2, 1930, p. 128. R. DE JOLY, *Spelunca*, 2^e sér., C. R. expl., p. 18. A. BOURNIER, J. DU CAILLAR et J. COUDERC, *Ann. Spéleol. (Spelunca, 3^e sér.)*, 4, n° 3, juillet 1949, p. 146.

Sur la rive gauche de l'Ardèche, en amont du méandre de la Madeleine, à 100 m. en amont du rocher dit « l'Aiguille » ou « la Cathédrale ». C'est le trop-plein d'une source pérenne. La galerie conduit rapidement à un siphon. Air à 18°, eau à 13°. Nous n'avons pas trouvé *Diaprysius caudatus Bettingeri*, mais seulement quelques Isopodes (*Oritoniscus Virei cebenicus*).

40. — Grotte du Cirque de la Madeleine. 30 juin 1950. Commune de St-Remèze, canton du Bourg-St-Andéol (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 210 (Orange N.O.). C. L. : 773,00-229,50. Alt. : 80 m. Roche : B. s. r. (u). Décrite par A. BOURNIER, J. DU CAILLAR et J. COUDERC, *Ann. Spéleol. (Spelunca, 3^e sér.)*, 4 n° 3, juill. 1949, p. 146, avec plan. Sur la rive gauche de l'Ardèche, à 100 m. en aval du sommet du méandre de la Madeleine. Elle n'est accessible qu'en bateau. Entrée à 10 m. de haut, dans les blocs et la végétation. La galerie principale se dirige vers le Nord et aboutit à 300 m. à un lac siphonnant dans lequel nos collègues BONNET et DU CAILLAR ont pêché *Niphargus orcinus Virei* en 1949. A l'époque de notre visite la grotte était chaude (20°) et sèche. Guano. Staphylins (*Aetha subcavicola*). Araignées (*Leptoneta Abeillei*, *Nesticus eremita*). Isopodes (*Oritoniscus Virei cebenicus*).

41. — Grotte Deloly. 30 juin 1950. Commune de St-Marcel, canton du Bourg-St-Andéol (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 210 (Orange N.O.). C. L. : 775,90-227,50. Alt. : env. 70 m. Roche : B. s. r. (u).

Explorée et baptisée par E.-A. MARTEL (*Les Abîmes*, 1894, p. 97, avec plan et coupe ; *id. La France ignorée*, t. 2, 1930, pp. 139-140). A 150 m. au S.-O. de la grotte de St-Marcel. Deux entrées convergentes aboutissent dans le lit d'un ruisseau souterrain intermittent. L'extrémité Ouest de cette galerie principale de 350 m. est un siphon ; l'extrémité Est paraît être en relation, par des fissures impraticables, avec la « grotte du Bateau » et avec la source de l'Ecluse. Très boueuse. Air à 20°, eau à 13°. *Speotrechus Mayeti*, *Bathysciola Linderi*, *Diapry-*

sius caudatus. Araignées : *Meta Merianae*, *Nesticus eremita*. Isopodes : *Oritoniscus Virei cebenicus*¹². Dans le lac : *Niphargus orcinus Virei* de grande taille.

42. — **Source de l'Ecluse**. 30 juin-1^{er} juillet 1950. Commune de St-Marcel, canton du Bourg-St-Andéol (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 210 (Orange N.O.). C. L. : 776,10-227,55. Alt. : env. 50 m. Roche : B. s. r. (u). Bibliographie : cf ci-dessus, ainsi que : E.-A. MARTEL, A propos des cavernes de l'Ardèche. *Bull. Club cévenol*, 3, 1897, p. 61. P. RAYMOND, *id.*, 4, 1898, p. 77.

Au débouché de la combe du Pouzat, au niveau de l'Ardèche dont les eaux envahissent la grotte. Ce serait, d'après MARTEL, l'exutoire actuel de la rivière qui fora la grotte de St-Marcel. Température de l'air : 17°5. Faune terrestre nulle. Faune aquatique troglodyte : la Crevette d'eau douce *Atyaephyra Desmaresti* y abonde.

43. — **Grotte du Lierre**. 1^{er} juillet 1950. Commune de St-Martin, canton du Bourg-St-Andéol. Carte E. M. 1/50.000 n° 210 (Orange N.O.). C. L. : 776,40-227,10. Alt. : env. 75 m. Roche : B. s. r. (u).

La falaise de la rive gauche dans la dernière partie du méandre de Dona Vierre, entre le confluent du Louby et le cap terminal, est longue de 500 m. et regarde au Nord-Ouest. Vers le milieu se trouve une série de grottes jadis fouillées par les préhistoriens (L. CHIRON, La période néolithique, le Campignien dans le Bas-Vivarais, *Rev. du Viv.*, I, 1893, p. 481). Ce sont les grottes du Renard, du Lierre et des Deux-Ouvertures. Toutes sont sèches et bouleversées par les fouilles. La grotte du Lierre, à 25 m. de l'Ardèche, a un porche de 2 m. de large sur 4 m. de haut, orienté au Nord. Une abondante végétation de lierre la surmonte et lui a valu son nom. La galerie se dirige vers le Sud, avec quelques boyaux et diverticules latéraux. Les suintements sont rares. Température de l'air : 17°5. *Blaps mucronata* et Araignées (*Leptoneta Abeillei*).

44. — **Baume de la Campana**. 1^{er} juillet 1950. Commune de St-Martin, canton du Bourg-St-Andéol. Carte E. M. 1/50.000 n° 210 (Orange N.O.). C. L. : 776,15-226,90. Alt. : env. 100 m. Roche : B. s. r. (u).

C'est le nom patois de la grotte des Cloches, utilisé par JEANNEL et RACOVITZA (*Biosp.*, *énum.*, 3^e sér., p. 145, n° 185). Elle a été également fouillée par L. CHIRON (*op. cit.*). Elle se trouve à 250 m. en aval de la précédente, sur le dernier cap formé par la rive gauche avant la fin des gorges, à 1200 m. en amont de Sauze, et regardant par suite à l'Ouest. Le porche ogival, large de 2 m. et haut de 4, se trouve à 60 m. au-dessus de l'Ardèche, dans la végétation. Les deux grosses stalagmites jumelles en forme de cloches, situées à droite dans la zone éclairée, sont caractéristiques. La température au fond était de 19°5 ; en arrivant dans la grande salle nous avons été accueillis par le bruissement et la pluie d'urine d'un millier de *Myotis emarginatus* soudain tirés de leur sommeil. Le guano abondant, en pleine fermentation ammoniacale, contenait de nombreux Collemboles et Nématodes. Araignées (*Pholcus*, *Centromerus paradoxus*, *Meta*, *Nesticus*, *Tegenaria*) et Isopodes (*Oritoniscus Delmasi* Vandel)¹³. Sur les Chauves-souris : Acariens et Nyctéribies (*Listropodia pedicularia* dont une femelle porteuse de Laboulbéniales. Cette espèce n'avait pas encore été signalée sur *Myotis emarginatus*).

CONCLUSIONS

Au cours de cinq campagnes effectuées à différentes époques des années 1945 à 1950 nous avons opéré des prélèvements fauniques dans près de 80 cavités, tantôt prospectées antérieurement, tantôt inédites, situées dans la partie septentrionale de la bordure calcaire des Cévennes, c'est-à-dire sur le territoire du département de l'Ardèche. Notre fichier contient actuellement, pour ce département, les références de 206 grottes proprement dites et 80 avens. La quasi-totalité de ceux-ci et la majorité de celles-là sont, de par leur siccité, dénuée d'intérêt biologique. Sans doute bien d'autres cavernes ont-elles échappé à nos investigations ou ont été délaissées en raison de l'extrême difficulté de leur accès : tel est notamment le cas de nombreuses grottes ouvertes dans les falaises

12. La grande grotte de St-Marcel contient la forme *septentrionalis* (VANDEL, *Notes biosp.*, 2, 1948, p. 16).

13. M. VANDEL nous précise que *Oritoniscus Delmasi* est représenté dans le matériel recueilli en 1909 par JEANNEL et RACOVITZA. Toutefois la détermination n'est pas absolument certaine, les mâles étant peu nombreux et immatures.

des gorges de l'Ardèche et du Chassezac. Mais la plupart de ces cavités n'offrent pas les conditions favorables à la présence de troglobies ou de troglaphiles. Nous avons donné la priorité aux grottes dont nous savions ou supposions qu'elles offraient ces conditions, et ceci dans les secteurs les plus divers de la région susnommée. Nous pouvons donc prétendre avoir réuni un échantillonnage assez complet de la faune cavernicole du Bas-Vivarais, réserve faite de certains groupes : Copépodes, Turbellariés par exemple, dont la recherche nécessite des techniques très spéciales.

La partie déjà étudiée du matériel recueilli a fourni des nouveautés intéressantes. Ce sont le Coléoptère *Duvalius delphinensis Balazuci* De Miré, les Collemboles *Acherontiella variabilis* Delamare et *Typhlogastrura Balazuci* Delamare, l'Amphipode *Niphargus Balazuci* Schellenberg, l'Isopode *Oritoniscus Virei septentrionalis* Vandel, l'Ostracode *Sphaeromicola cebennica* Remy. D'autres espèces sont désormais mieux connues quant à leur répartition et leur écologie.

Le seul Chiropète qui mérite une mention spéciale est *Rhinolophus euryale*, plus rare et plus méridional que ses congénères, il a été trouvé par nos prédécesseurs et par nous-mêmes dans quatre grottes de l'Ardèche : Remène, Peyroche, Baume St-Arnaud et St-Marcel. Dans cette dernière grotte il formait une colonie importante en Décembre 1946 ¹¹.

C'est à la belle saison que les plus importants rassemblements de Chauves-souris ont été observés : *Rhinolophus ferrum-equinum* au Dérocs, *Myotis myotis* à la grotte des Ours, *M. emarginatus* à la Baume de la Campana. Quelques mois plus tôt, en hiver, aucun *Myotis* ne se trouvait à la grotte des Ours. Il est curieux que des visites répétées à différentes époques aux grottes à guano de Celle et de la route du Pont d'Arc n'aient jamais permis de rencontrer de grandes colonies de Chiropètes. Bien d'autres observations devront être faites pour connaître la question des migrations massives de Chauves-souris. Est-ce la seule irruption de l'Homme qui a poussé ces animaux à désertter les grottes de Chavannes, de Vogüé, de la Dame Blanche où nos prédécesseurs en avaient signalé d'énormes quantités ?

Le Vivarais karstique n'héberge que deux *Trechinae* troglobies : le *Duvalius* proche parent de celui du Vercors et que nos recherches les plus persévérantes n'ont jamais pu déceler ailleurs que dans une seule grotte du lambeau jurassique septentrional, et *Speotrechus Mayeti*, hôte classique de nombreuses grottes de la bordure calcaire du Massif Central. D'abord reportée à Uzer, sa limite de répartition est maintenant jalonnée par la grotte du Lautaret, à proximité de la barrière des Coirons. Non loin de là se trouve la grotte de Biberambou, station cavernicole la plus septentrionale connue de *Bathysciola Linderi* dont la forme type est également très répandue dans la région.

Plusieurs stations nouvelles de *Diaprysius*, troglobies à étroite localisation, ont été repérées ; notamment la grotte de Beaussement pour *D. Serullazi Alberti* qui n'était connu que de Baume-Grenas sur l'autre rive de l'Ardèche, celle de la Tranchée de Bellevue pour *D. Serullazi Argodi*, celle de l'Aiguille de Sampzon pour *D. Serullazi Peyerimhoffi*, l'aven de Marzal pour *D. caudatus*.

Parmi les Coléoptères simplement troglaphiles, rappelons : *Ancyrophorus aureus* à la Coquelière, *Catops borealis* à Celle.

Campodea coniphora, connu d'une seule station endogée de la Drôme, a été retrouvé à Celle. *C. procera*, espèce troglobie déjà connue du Gard et de l'Aveyron (B. CONDÉ) semble largement répandu dans la région, de Chomérac à Vallon.

Les Collemboles ont été étudiés ici même par C. DELAMARE (*Bull. Soc. Linn Lyon*, 20, n° 5, mai 1951).

La faune aranéologique fera également l'objet d'une note spéciale en collaboration avec E. DRESCO. Parmi les troglobies, *Leptoneta Abeillei* est propre à la région ; son aire actuellement connue n'occupe pas plus de 30 kilomètres en latitude (d'Uzer à Tharoux, dans le Gard) et en longitude (de Banne à St-Marcel). Elle se superpose à celle des *Diaprysius*. Plus sporadique, *Robertus Mazaurici* est aussi plus largement répandu : il remonte jusqu'à Soyons et descend jusque dans l'Aude.

Nous devons à M. A. VANDEL, le distingué spécialiste du groupe, les précisions suivantes relatives aux Isopodes terrestres :

Cylisticus esterelanus microphthalmus a été trouvé à la Tranchée de Bellevue et à la Dame Blanche. Il était précédemment connu de Corse, de Provence, du

14. Les Acariens parasites recueillis sur cette Chauve-souris sont : *Spinturnix euryalis* Can. et *Ichoronyssus* sp. (J. COOREMAN dét.).

Roussillon et de Catalogne. Sa présence dans les Cévennes vient compléter une répartition typiquement tyrrhénienne.

Oritoniscus Delmasi n'était connu que de l'Hérault, du Gard méridional et occidental et de l'Aveyron. Son aire de répartition se trouvera considérablement agrandie si la localité de la Campana est confirmée.

Oritoniscus Virei est représenté dans le Bas-Vivarais par deux formes : *cebenicus*, également répandu dans le Gard, *septentrionalis*, propre à l'Ardèche. D'après ce que nous écrit M. VANDEL, il s'agit, plutôt que de sous-espèces, de termes d'une série comprenant de nombreux intermédiaires et dans laquelle la structure adulte est progressivement différenciée. *Cebenicus* correspond à une forme juvénile stabilisée, *septentrionalis* à un type plus évolué. En général un seul type existe dans une grotte : les deux formes peuvent cependant coexister comme à la Coquelière et plus fréquemment se trouver dans des cavités voisines. Toutes deux peuplent la basse vallée de l'Ardèche ; *septentrionalis* devient prédominant dans la moyenne vallée et se trouve également dans celles du Chassezac et de l'Ibie. La grotte de Celle marque la limite septentrionale actuellement connue de la répartition de l'espèce.

Phymatoniscus propinquus peuple la bordure calcaire des Cévennes depuis les grottes de la montagne de la Séranne jusqu'à celle de Tourange.

Androniscus dentiger est un troglophile banal et non un cavernicole. Il se trouvait à la Gorge Lacour avant la destruction de cette grotte et subsiste à l'ancienne mine de fer de Soyons. C'est la seule région où l'espèce soit passée sur la rive droite du Rhône, fait qui serait à rapprocher de la présence d'un *Duvalius* à Celle.

La faune amphipodologique locale se trouve aussi mieux connue¹⁵. La plupart des rivières souterraines hébergent *Niphargus orcinus Virei* qui se trouve ainsi occuper la presque totalité de la bordure calcaire des Cévennes, depuis le Causse de Minerve au Sud jusqu'à la grotte du Lautaret au Nord. De là il faut remonter jusqu'au haut bassin de la Saône et du Doubs pour retrouver cette forme, la seule de l'espèce qui se trouve en Europe occidentale et qui peuple encore les eaux souterraines des bassins de la Moselle et du Neckar. L'espèce nouvelle *N. Balazuci* n'a été trouvée que dans la grotte du Colombier.

Les autres *Niphargus*, non signalés jusqu'à présent dans la région, sont sporadiques : *N. longicaudatus rheno-rhodanensis* représenté en différents points du bassin rhodanien et jusque dans les Causses, a été pêché à la Baume St-Arnaud et à la grande grotte de la route du Pont d'Arc. *N. Foreli*, également pris dans cette dernière grotte est une espèce assez mal définie représentée par diverses formes en Europe méridionale.

Bien que ne pouvant être dissocié de ceux du Gard et de l'Hérault, le domaine souterrain de l'Ardèche ne manque pas d'une certaine originalité faunistique. C'est le fait que cette portion extrême de la région biospéléologique cévenole était la plus négligée par les chercheurs qui nous a poussé à y faire des récoltes méthodiques. Qu'il nous soit permis au terme de cette étude de remercier encore les maîtres et les collègues qui ont facilité notre tâche et en ont dégagé les enseignements : MM. D'AGUILAR, COLAS-BELCOUR, COOREMAN, DELAMARE, DRESCO, HUOT DE SAINT-ALBIN, JARRIGE, LECLERCQ, RIBAUT, SCHELLENBERG, VANDEL.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 15 Septembre 1951

ERRATA. — Dans le Bulletin d'octobre :

page 187, ligne 31, au lieu de <i>Pholeus</i>	lire <i>Pholcus</i>
— 187 — 32 —	<i>Chthonius</i> — <i>Chthonius</i>
— 187 — 39 —	<i>conspicua</i> — <i>conspicua</i>
— 188 — 12 —	<i>ferax</i> — <i>ferax</i>
— 189 — 34 —	100 mètres — 50 mètres
— 189 — 56 —	273,10 — 274,10
— 190 — 17 —	S.E.-N.E. — S.E.-N.O.

15. Voir J. BALAZUC, A. BONNET, E. BOURNIER et J. DU CAILLAR : Crustacés des eaux souterraines du Languedoc. Remarques sur leur répartition. (Communication 69^{me} Congrès A. F. A. S., Toulouse, 1950). *Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse*, 86, 1951, pp. 80-87, 1 fig.